

Indemnisation des vols annulés et retardés

Postée le 27/01/2026

Description générale

Fiche d'identité de la société**Forme juridique :** SAS**Ancienneté de la société :** Plus de 10 ans**Localisation du siège :** Paris, Ile-de-France, France**Résumé général de l'activité**

La société est le leader français de l'indemnisation des passagers aériens.

Elle propose aux passagers aériens victimes d'un retard de plus de 3 heures, d'une annulation de vol, d'une correspondance manquée ou d'un surbooking de prendre en charge la totalité de leur processus de réclamation dans le cadre du règlement européen 261/2004 du 11 février 2004.

En plus

La société possède une ou plusieurs marques déposées à l'Inpi

La société travaille à l'export

A propos de la cession**Type de cession envisagée :** Majoritaire**Raison principale de la cession :** Société en difficulté

Eléments chiffrés

En k€/année	2022	2023	2024	2025
CA	700	1 100	1 800	1 600

En k€/année	2022	2023	2024	2025
Marge brute				
EBE				
Résultat exploitation	-800	15	85	-65
Résultat net	-750	75	85	
Nb. de personnes			2	

Position / concurrence

Positionnement par rapport au marché

Clientèle BtoC.

Concurrence

Non précisé

Points forts / faibles

Points forts

- Première entreprise en France spécialisée dans l'accompagnement des passagers pour recouvrer leurs indemnités aériennes.
- Expertise réglementaire.

Complément d'information

Éléments complémentaires

Prix de cession souhaité : Le vendeur n'a pas souhaité préciser le prix de cession.

Compléments, spécificités

Effectif : 2 salariés (CDI).

KPI (2025) : Dossiers traités : 45 827 - 25% de dossiers indemnisés en moins de 30 jours.

Date limite de dépôt des offres : 09/02/2026 à 12H00.

Profil de repreneur recherché

Personne physique ou morale